



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

**Inspection générale de l'environnement
et du développement durable**

**Avis conforme
de dispense d'évaluation environnementale,
rendu en application de l'article R. 104-35 du code de l'urbanisme,
sur la 3^{ème} modification simplifiée du PLU de Saint-Lys (31)**

N°Saisine : 2022-011084

N°MRAe : 2022ACO2

Avis émis le 20 octobre 2022

La mission régionale d'Autorité environnementale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe), en tant qu'autorité administrative compétente en matière d'environnement en application de l'article R. 122-6 du code de l'environnement ;

Vu la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 du parlement européen relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, notamment son annexe II ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 104-1 à L. 104-8 et R. 104-1 à R. 104-35 ;

Vu le décret n°2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Vu les arrêtés ministériels du 11 août 2020, 21 septembre 2020, 23 novembre 2021, 24 décembre 2021, 24 mars 2022 et 28 septembre 2022 portant nomination des membres des missions régionales d'autorité environnementale (MRAe) ;

Vu le règlement intérieur de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Occitanie adopté le 29 septembre 2022, et notamment son article 8 ;

Vu la décision de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Occitanie en date du 07 janvier 2022, portant délégation pour adopter les avis ;

Vu la décision de dispense d'évaluation environnementale, après examen au cas par cas, sur la 3^{ème} modification simplifiée du PLU de Saint-Lys, en date du 17 août 2022 ;

Vu la demande d'avis conforme dans le cadre d'un examen au cas par cas relative au dossier suivant :

- **n° 2022 - 011084 ;**
- **3^{ème} modification simplifiée du PLU de Saint-Lys (31) ;**
- **déposée par la commune de Saint-Lys ;**
- **reçue le 10 octobre 2022 ;**

Considérant qu'au regard des éléments transmis par la personne publique responsable et des enjeux connus par la MRAe, le projet n'est pas susceptible d'entraîner des impacts notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ;

Rend l'avis conforme qui suit :

Article 1^{er}

Le projet de 3^{ème} modification simplifiée du PLU de SAINT LYS (31), objet de la demande n°2022 - 011084, ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

Le présent avis conforme sera joint au dossier d'enquête publique ou de mise à disposition du public.

Article 2

Le présent avis sera publié sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale Occitanie (MRAe) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Cet avis a été adopté par délégation par Annie Viu, présidente de la MRAe, conformément aux règles de délégation interne à la MRAe (décision du 07 janvier 2022). Cette dernière atteste

qu'aucun intérêt particulier ou élément dans ses activités passées ou présentes n'est de nature à mettre en cause son impartialité dans le présent avis.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MAIRIE DE SAINT-LYS

Reçu le : ..

31 OCT. 2022

Pour Traitement : ..

Pour information : ..

URB

Me BRUNIERA

Enregistrement : 03/11/2022 (15:08)
Arrivée : 31/10/2022
Registre : 2022-11-64234
Secrétariat
Coassin Jannylene

**Direction départementale
des territoires**

Toulouse, le 26 octobre 2022

La cheffe du pôle territorial nord

à

Monsieur le maire de Saint-Lys
1 Place Nationale
CS 60027
31 470 SAINT-LYS

Objet : Avis sur le projet de 3^e modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Lys

Par courrier du 5 octobre 2022, la mairie de Saint-Lys a transmis à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne, le projet de 3^e modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Lys.

Cette modification simplifiée vise à contribuer à l'atteinte des objectifs de production de logements sociaux fixés par l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, en augmentant la part minimale de logement social par la création d'un sous-zonage sur le secteur du « Pigeonnier de Delhom ».

En plus de favoriser la mixité sociale, cette modification simplifiée a également pour but d'apporter des ajustements mineurs pour actualiser et améliorer la lecture du règlement écrit.

Cette procédure a fait l'objet d'une décision de dispense d'évaluation environnementale par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Occitanie le 17 août 2022.

Par conséquent ce projet de modification simplifiée n'appelle pas d'observation particulière.

La cheffe du pôle territorial nord

Catherine HOLLARD



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'Agglomération Toulousaine

Le Président

Enregistrement : 27/10/2022 (17:11)
Arrivée : 26/10/2022
Registre : 2022-10-64142
Secrétariat
Cousin Karine

Mairie de Saint-Lys

26 OCT. 2022

Pour Traitement :

URB

Pour information :

Mme BRUNIERA
Mme Jexas

Madame Céline BRUNIERA
Maire-Adjointe à l'Urbanisme
Hôtel de Ville
1 Place Nationale
CS 60027
31470 SAINT-LYS

Toulouse, le **24 OCT. 2022**

Nos réf : DGS/DPEM/CD/NB/2022/15711

Objet : Modification simplifiée du PLU de Saint-Lys

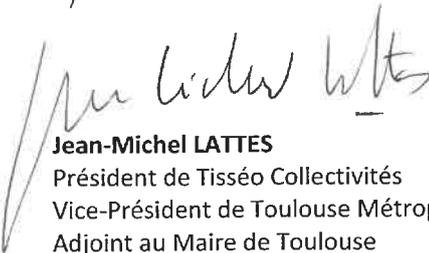
Madame l'Adjointe au Maire,

Par courrier du 5 octobre 2022, vous notifiez à Tisséo Collectivités le nouveau dossier amendé du projet de modification simplifiée de votre PLU, pour avis.

Après instruction des nouvelles pièces constitutives du dossier, Tisséo Collectivités ne formule pas de remarque particulière sur la nature des modifications apportées, au regard des orientations du plan de mobilité opposable et de l'organisation du réseau Tisséo.

Je vous prie de croire, Madame l'Adjointe au Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,



Jean-Michel LATTES
Président de Tisséo Collectivités
Vice-Président de Toulouse Métropole
Adjoint au Maire de Toulouse



DIRECTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉQUILBRÉ
DU TERRITOIRE

Dossier suivi par :
Catherine TEULERE
Tél : 05 34 33 46 05
Fax : 05 34 33 43 90
Réf. à rappeler :
DDET / CT / /

MAIRIE DE SAINT-LYS
Reçu le :

24 NOV. 2022

Pour Traitement : URBA
Pour information :

Toulouse le 8 novembre 2022

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Lys
31 470 SAINT-LYS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception du 2^e projet de modification simplifiée du P.L.U. de votre commune, que vous m'avez transmis par courrier du 5 octobre 2022.

Après consultation des services, je vous informe qu'il n'appelle, de ma part, aucune observation particulière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Georges MÉRIC
Président du Conseil départemental

COPIE :
Mme Marie-Claude LECLERC
Conseillère Départementale du canton de PLAISANCE DU TOUCH

MONSIEUR SERGE DEUILHE
MAIRE DE SAINT-LYS
MAIRIE
1 PLACE NATIONALE
CS 60027

31 470 SAINT-LYS

Réf : GD.JB.SD.2022_399
Service urbanisme et foncier
Dossier suivi par : Jacqueline BESSETTES
Tél : 05 61 10 42 69

Toulouse, le 24 octobre 2022

Siège social

32 rue de Lisieux
CS 90105
31026 Toulouse Cedex 3
Tél. : 05.61.10.42.50
Fax : 05.61.23.45.98

Agences

Agence du Nord Toulousain
Château de Capdeville
140 allée du château
31620 Fronton
Tél. : 05.62.79.90.96
Fax : 05.61.82.51.88

Agence du Lauragais
3 av. Flandres Dunkerque
31460 Caraman
Tél. : 05.61.27.83.37
Fax : 05.61.81.74.92

Agence du Sud Toulousain
28 route d'Éaunes
31605 Muret Cedex
Tél. : 05.34.46.08.50
Fax : 05.61.51.34.69

Agence du Comminges
6 Espace Pégot
31800 St-Gaudens
Tél. : 05.61.94.81.60
Fax : 05.61.94.81.65

Objet : Modification simplifiée du PLU de SAINT-LYS

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis le 2^{ème} dossier concernant la modification simplifiée du PLU de SAINT-LYS, le 05 octobre 2022, reçu le 14 octobre 2022.

Le précédent dossier a été amendé avec la suppression de deux objets sans ajout supplémentaire.

Les modifications de ce nouveau dossier concernent les OAP, le règlement écrit et le règlement graphique afin de :

- permettre une opération sur la parcelle F303 de 4 846 m² pouvant répondre pour partie au besoin en logements sociaux sur la commune (adaptation de quelques règles de la zone UB par la création d'un sous-secteur UBc),
- créer un sous-secteur 1AUd pour augmenter la proportion minimale de logements sociaux à 50% sur ce secteur ; modifier le schéma de l'OAP Pigeonnier de Delhom afférant et supprimer le document graphique de détails,
- faire quelques ajustements et corrections au règlement écrit.

La modification simplifiée du PLU n'impacte pas l'espace et l'activité agricole. En conséquence, nous formulons **un avis favorable** au projet de modification simplifiée du PLU de SAINT-LYS,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes meilleures salutations.

Guillaume DARROUY,
Vice-Président

25 OCT. 2022

Pour Traitement : URB

Pour information : Me BRUNIERA

Mairie de Saint-Lys
Mme Céline BRUNIERA
Maire-adjointe
1 place Nationale
CS60027
31470 SAINT-LYS

Direction des Affaires Economiques

Horaires : 8h-12h30/13h-17h

Dossier suivi par Guy DAIMÉ

Mail : gdaime@cm-toulouse.fr

Tél. : 05.61.10.47.11

Toulouse le 20 octobre 2022

Nos réf. : GD/LA/SDE/NS1022 108

Objet : Notification du projet de modification simplifiée du PLU

Madame l'Adjointe au maire,

Nous accusons réception du courrier relatif au projet de modification simplifiée du PLU, pris par arrêté en date du 30 mai 2022 et nous vous en remercions.

Après consultation du dossier via le lien de téléchargement, nous vous informons que nous n'avons pas de remarque particulière, nous émettons un avis favorable.

Nous vous prions de croire, Madame l'Adjointe au maire, en l'assurance de notre sincère considération.

Le Président,
L. AMOROS



Ecole Supérieure des Métiers

Chemin de la Pyramide BP 25

31601 MURET Cedex 1

Mail : esm@cm-toulouse.fr

Téléphone : 05 62 11 60 60

www.esm-muret.fr

Siège Social

18 bis boulevard Lascrosses

BP 91030 - 31010 TOULOUSE Cedex 6

Mail : contact@cm-toulouse.fr

Téléphone : 05 61 10 47 47

www.cm-toulouse.fr

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr

Antenne du Comminges

5 Espace Pégot

31800 SAINT-GAUDENS

Mail : stgaudens@cm-toulouse.fr

Téléphone : 05 61 89 17 57